

1 LE BILAN DE SANTÉ 2010



Dix années de gestion, surveillance et évaluation du milieu marin

La vaste zone maritime couverte par la Convention OSPAR abrite une grande variété d'écosystèmes, différents par leur diversité et sensibilité. Elle accueille un nombre toujours croissant d'activités humaines, chacune ayant des impacts sur le milieu marin. Les menaces liées au changement climatique sont émergentes. Comment l'Atlantique du Nord-Est réagit-il à ces pressions? Quelles sont les mesures prises dans ce domaine? Ont-elles réussi? Autant de questions que se posent les scientifiques, les décideurs politiques et le grand public. Les activités de surveillance et d'évaluation d'OSPAR posent des fondations solides pour y répondre et nourrir les actions politiques nécessaires pour les résoudre.

Le Bilan de santé 2010 – le QSR 2010 – est une étape importante de l'évaluation de l'état écologique de l'Atlantique du Nord-Est, permettant de réaliser la vision d'OSPAR, à savoir une mer propre, saine et biologiquement diverse. Il fait suite au bilan de santé précédent – le QSR 2000 – ainsi qu'à des QSR antérieurs propres à la mer du Nord. Le QSR 2010 représente les efforts collectifs des Parties contractantes, entre 1998 et 2008, dans le domaine de la gestion, de la surveillance et de l'évaluation des nombreuses pressions exercées sur les divers écosystèmes de l'Atlantique du Nord-Est et de leurs impacts.

Processus d'évaluation

Ce rapport récapitulatif représente un tour d'horizon des connaissances actuelles sur l'état écologique de l'Atlantique du Nord-Est et de ses Régions → FIGURE 1.1 et sur les tendances des pressions et impacts, à l'intention des décideurs politiques et du grand public. Il est étayé par une série de rapports d'évaluation thématiques → BIBLIOGRAPHIE préparés dans le cadre du Programme conjoint d'évaluation et de surveillance continue OSPAR. Ces évaluations présentent les justifications scientifiques destinées au présent rapport et contiennent des informations plus détaillées à l'intention du lecteur intéressé. Ces rapports ont pour but de présenter des évaluations régionales basées, autant que possible, sur la surveillance et le recueil des données entrepris collectivement par les pays OSPAR et sur la bibliographie scientifique permettant de tirer des conclusions au niveau régional. Le présent rapport s'inspire également d'informations provenant d'autres sources, notamment du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) et ses groupes d'experts et d'organisations dans le cadre de l'Union européenne tels qu'Eurostat et l'Agence européenne pour l'environnement. Le présent rapport et les évaluations thématiques constituent, ensemble, le QSR 2010. Le lecteur peut accéder à toutes ces informations de manière interactive dans la version électronique du QSR sur le site internet d'OSPAR et dans le DVD joint à cet ouvrage.

La structure du rapport récapitulatif du QSR 2010 est comme suit: les chapitres 4 à 10 présentent les progrès réalisés, dans le cadre des cinq stratégies thématiques d'OSPAR, en ce qui concerne les principales menaces dans l'Atlantique du Nord-Est (la Stratégie eutrophisation, la Stratégie substances dangereuses, la Stratégie substances radioactives, la Stratégie in-

dustrie pétrolière et gazière offshore et la Stratégie biodiversité et écosystèmes). Ces informations sont analysées au regard des caractéristiques socio-économiques, physiques et biologiques de l'Atlantique du Nord-Est (Chapitre 2) et du changement climatique de cet océan (Chapitre 3). Le chapitre 11 fait état des progrès réalisés dans l'application d'outils nouveaux pour une approche écosystémique de la gestion de l'Atlantique du Nord-Est, notamment des objectifs de qualité écologique pour la mer du Nord et des méthodologies d'évaluation de la santé des écosystèmes. Le chapitre 12 reprend, pour chaque Région, les conclusions des chapitres précédents dans des résumés qualitatifs. Ces résumés comportent une description de l'état écologique et de la réalisation des stratégies d'OSPAR, ainsi qu'une vue d'ensemble des pressions essentielles dans ces Régions et des conditions de leur développement au cours des dix prochaines années. Les résultats essentiels présentés au début du présent rapport offrent aux décideurs politiques une vue d'ensemble concise des questions principales, sur les progrès effectués, les préoccupations et la nécessité de prendre des mesures, déterminées par le QSR 2010.

Rôle d'OSPAR dans la communauté au sens large

La Convention OSPAR est fermement ancrée dans les obligations et engagements universels en matière de protection et de gestion de la mer. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui est entrée en vigueur en 1994, détermine le cadre juridique global → FIGURE 1.2. La Conférence des Nations Unies de Rio de Janeiro sur l'environnement et le développement de 1992 et la Convention sur la diversité biologique de 1992 représentent les premiers accords internationaux majeurs qui placent l'approche écosystémique au cœur de la politique environnementale.

Au niveau régional, OSPAR coopère avec nombre d'autres organisations internationales et possède des accords officiels avec la Commission des pêcheries de l'Atlantique du Nord-Est (CPANE), l'Organisation maritime internationale (OMI), la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) et le CIEM. La Directive cadre Stratégie pour le milieu marin de l'UE, qui fait suite à la Directive cadre sur l'eau de l'UE, représente actuellement une ligne directrice importante pour les futurs travaux d'OSPAR → FIGURE 1.2. Elle constitue également une plateforme commune pour

la poursuite de la coopération entre OSPAR et d'autres organisations s'intéressant à la protection des mers européennes. En 2003, par exemple, OSPAR et la Commission d'Helsinki (HELCOM – chargée de la protection du milieu marin de la mer Baltique) ont convenu d'unir leurs efforts sur divers thèmes tels que: la conservation de la nature marine, l'impact de la pêche et de la navigation, et la mise en œuvre de l'approche écosystémique.

Le QSR 2010 soutient la Directive cadre Stratégie pour le milieu marin de l'UE

La Directive cadre Stratégie pour le milieu marin complète les travaux existants d'OSPAR sur la protection de l'Atlantique du Nord-Est. Onze pays OSPAR doivent prendre les mesures nécessaires pour réaliser ou maintenir un « bon état écologique » des eaux marines de l'UE au plus tard en 2020, et protéger les ressources naturelles dont dépendent les activités économiques et sociales liées à la mer. Actuellement, la Directive ne s'applique pas à l'Islande et à la Norvège.

Le QSR 2010 représente une contribution régionale importante à l'évaluation initiale des eaux marines nationales que la plupart des pays OSPAR devront soumettre en 2012 dans le cadre de la Directive cadre Stratégie pour le milieu marin. Il constituera un point de référence régional et contribuera à la réalisation de l'approche écosystémique → **ENCADRÉ 1.1**. Ce faisant, il appuiera le rôle de plateforme que joue OSPAR, permettant aux pays OSPAR concernés de coordonner leurs actions sur la mise en œuvre de la Directive cadre Stratégie pour le milieu marin dans la zone OSPAR.

Pour aller de l'avant

Il est essentiel de conserver, protéger et gérer de manière durable la biodiversité, les ressources et l'état écologique des écosystèmes de l'Atlantique du Nord-Est. Un certain nombre de travaux d'OSPAR, dans le sens de cet objectif, ont réussi mais il reste encore beaucoup à faire et les futurs travaux se concentreront désormais sur les impacts cumulatifs d'activités antérieures ainsi que toute une série de pressions émergentes. Il est évident qu'une approche écosystémique montre la bonne voie à suivre et ce rapport récapitulatif du QSR 2010, ainsi que les évaluations sous-jacentes, constituent une ligne de base exhaustive à partir de laquelle on peut évaluer l'efficacité des futurs efforts.

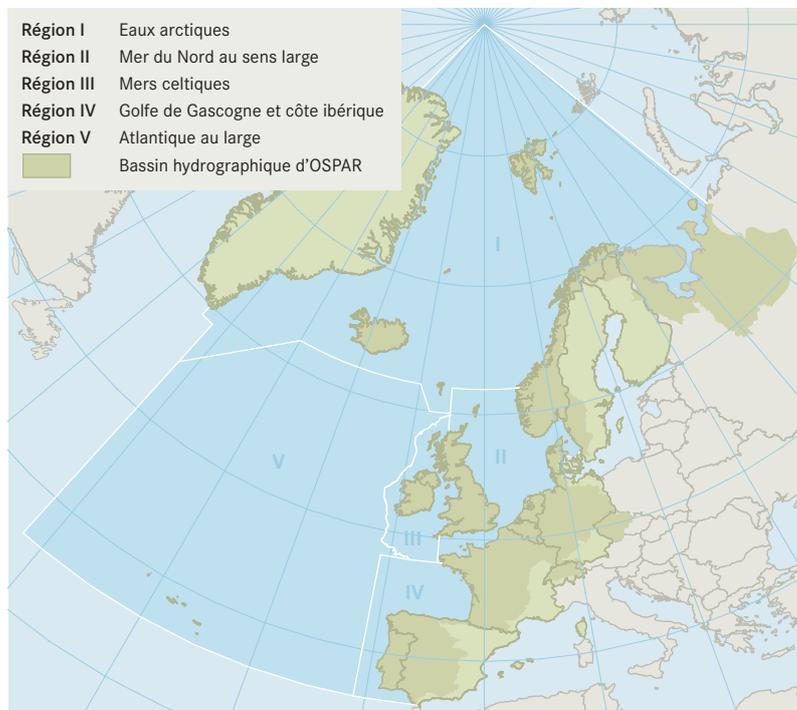


FIGURE 1.1 La zone OSPAR et son bassin hydrographique. La zone maritime OSPAR est divisée en cinq Régions aux fins des évaluations.

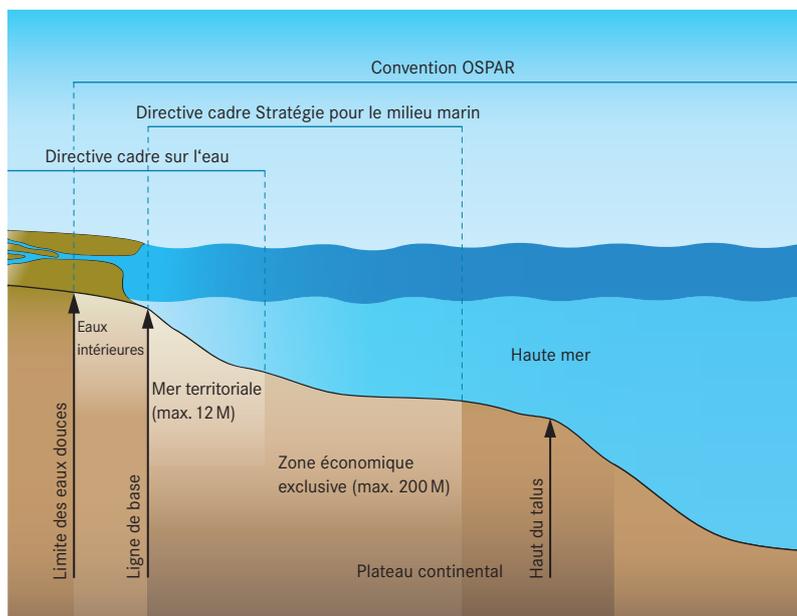


FIGURE 1.2 Zones juridictionnelles de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, de la Convention OSPAR, de la Directive cadre sur l'eau de l'UE et de la Directive cadre Stratégie pour le milieu marin de l'UE. Les droits juridictionnels des états côtiers sur le plateau continental portent sur les fonds et le sous-sol marins et peuvent s'étendre au-delà de 200 milles marins (M) de la ligne de base.

ENCADRÉ 1.1 Le défi de l'approche écosystémique

Depuis 2003, les travaux d'OSPAR sont guidés par l'approche écosystémique. Celle-ci représente également un élément principal de la Directive cadre sur l'eau et de la Directive cadre Stratégie pour le milieu marin de l'UE. L'approche écosystémique doit permettre essentiellement une exploitation durable des ressources naturelles tout en maintenant la qualité, la structure et le fonctionnement des écosystèmes marins. La gestion intégrée des activités humaines et la nécessité de préserver la nature sont au cœur de cette approche. Il s'agit d'étudier les effets conjugués de toutes les activités humaines sur l'écosystème et d'évaluer ses composantes spécifiques par rapport à des objectifs de qualité déterminés. La mise en œuvre de l'approche écosystémique exige une bonne compréhension de l'écosystème et

de sa dynamique. Le développement d'indicateurs et de méthodologies scientifiques appropriés permet d'évaluer l'état écologique de l'écosystème face aux pressions exercées par les activités humaines. Le développement d'outils permettant de déterminer l'état écologique souhaité de l'écosystème représente un domaine essentiel des travaux d'OSPAR. Les Objectifs de qualité écologique (EcoQO) développés pour la mer du Nord constituent une série préliminaire d'objectifs pour les composantes sélectionnées d'un écosystème et tiennent lieu d'indicateurs des pressions d'origine humaine. Le chapitre 11 présente les progrès réalisés par OSPAR dans le sens d'une évaluation de la santé des écosystèmes des cinq Régions OSPAR de l'Atlantique du Nord-Est, étayant l'approche écosystémique de leur gestion.